COMMUNE DE BOURLON
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 juillet 2016

PRESENTS : **MM BOYER – BRUEZ - – CARPENTIER - COQUART– LEROUGE -MASSON**
Mmes CATTIAUX – CACHEUX – DIETRE — LAGEAT – MANGO - MERESSE

ABSENTS excusés : **Mmes BRUNELLE**

ABSENTS : **MM LAUDE – LECHAPTOIS**

Mr BRUEZ a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Compte rendu de la réunion de conseil municipal du 19 juillet 2016

Le compte rendu de la séance du 15 avril est adopté à l'unanimité.

- **Délibération sur la révision simplifiée du PLU**

Le conseil valide à l'unanimité le lancement de la procédure de révision dont les éléments sont les suivants :

- ✓ Suppression de la zone réservée n°1 rue de sains.
- ✓ Instauration d'une limite d'implantation des constructions à 50 m maximum de la voie publique ou privée.
- ✓ Autorisation d'implantation en limite séparative dans une bande de 20 m à compter de la voie publique pour la zone Ub.

- **Achat d'un vidéo projecteur pour l'école Victor HUGO**

Le Conseil autorise le Maire à procéder à l'achat d'un vidéo projecteur de sorte que les 3 classes de l'école seront équipées de ce matériel. Cette décision fait suite à la demande de la nouvelle enseignante nommée au 1er septembre.

- **Présentation du diagnostic-audit effectué sur l'Eglise St Martin**

Mme LAGEAT, Adjointe, présente au conseil les résultats de l'audit effectué par M PARENT, architecte du patrimoine. L'état général du bâtiment est qualifié de bon, dont l'état résulte d'une usure normale. Une programmation des travaux nécessaires est établie sur quatre tranches. La première concernant la toiture et la charpente présente toutefois un caractère d'urgence, son coût est évalué à 319 806, 32 €.

- **Informations diverses**

  - ✓ **Recrutement ATSEM** : le jury de recrutement constitué de 3 conseillers municipaux a retenu la candidature de Mme Valérie LEDUCQ, titulaire du diplôme d'ATSEM.

  - ✓ **Subvention FISAC** : la subvention FISAC relative au commerce « PROXI » a été versée à la commune pour un montant de 25 838,14 €.

  - ✓ **Fonds d'amorçage TAP** : le montant perçu est de 5 850 €, d'autre part ce fonds est pérennisé.

  - ✓ **Personnel enseignant** : Une nouvelle professeur des Ecoles est nommée à partir de la rentrée de septembre : Mme Estelle THERY.

  - ✓ **Travaux carrefours :** La pente des rampants du plateau surélevé est inférieure aux prévisions et normes en cours. Les travaux seront repris les 29 & 30 août. Des bacs à fleurs agrémenteront les haricots créés.

  - ✓ **Décisions de l'EPCI :**

    - Le chemin de Marquion qui avait été exclu des voiries communautaires est réintégré parmi celles-ci suite à l'intervention de M le Maire.
    - L'assemblée communautaire dans sa séance du 30 juin a approuvé le principe de création d'une Maison de Santé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.